

**TIÉNINGBOUÉ, LA NOUVELLE BOUCLE DES MIGRATIONS COTONNIÈRES SÉNOUFOS
AU CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE : QUELS IMPACTS GÉOGRAPHIQUES?****KONÉ Basoma**

Maitre-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

Département de Géographie

konbassoma@gmail.com**Résumé**

La présente étude qui s'intéresse aux migrations cotonnières sénoufos a pour objectif de montrer les transformations du paysage agricole qu'elles engendrent dans la Sous-préfecture de Tiéningboué. Les résultats de cette étude reposent sur l'exploitation de données issues de la recherche documentaire, des entretiens et d'une enquête par questionnaire auprès de 70 producteurs de coton dans 7 villages. Cette enquête montre que les migrations cotonnières sénoufos entraînent une transformation de la tenure foncière. De même, les migrations entraînent une modification dans l'occupation du sol au travers l'extension des superficies emblavées et la prolifération des campements de cultures. L'on est passé de 05 campements sénoufos dans les années 1970 à 37 au cours des années 1980 puis à 41 campements dans les années 2000. Cette dynamique de l'occupation spatiale suscite des conflits dans l'accès et l'usage des sols. Les résultats de l'enquête indiquent 57 cas de conflits dont 23% entre les migrants sénoufos et 77% entre sénoufos et autochtone Koro. Toutefois, l'enquête indique que les migrations cotonnières sénoufos participent à l'amélioration des revenus des populations de Tiéningboué. Mais l'on constate que cette importance économique des migrants profite peu au développement de la Sous-préfecture de Tiéningboué à cause de l'externalisation de ces revenus.

Mots clés : Tiéningboué, Nouvelle Boucle, Migrations Cotonnières, Sénoufo, Impacts Géographiques

Tiéningboué: the new sénoufos cotton migration loop in the central west of the Ivory Coast: what geographical impacts?

Abstract

The present study, which focuses on Senufo cotton migrations, aims to show the transformations of the agricultural landscape that they generate in the Sub-prefecture of Tiéningboué. The results of this study are based on the use of data from documentary research, interviews and a questionnaire survey of 70 cotton producers in 7 villages. This investigation shows that Senufo cotton migrations lead to a transformation of land tenure. Likewise, migrations lead to a change in land use through the extension of cultivated areas and the proliferation of cultivation camps. We went from 5 Senufo camps in the 1970s to 37 during the 1980s and then to 41 camps in the 2000s. This dynamic of spatial occupation gives rise to conflicts in access and use of land. The results of the investigation indicate 57 cases of conflict, including 23% between Senufo migrants and 77% between Senufo and Koro indigenous people. However, the survey indicates that Senufo cotton migrations contribute to improving the income of the populations of Tiéningboué. But we see that this economic importance of migrants does little to benefit the development of the Tiéningboué sub-prefecture because of the externalization of this income.

Keywords: Tiéningboué, New Loop, Cotton Migrations, Sénoufos, Geographical Impacts

Introduction

L'histoire du développement des cultures d'exportation en Côte d'Ivoire rime avec des mouvements de populations d'une localité vers une autre ou d'une région vers une autre. Cette dynamique de population a été marquée par le déplacement forcé ou volontaire massif des populations du Nord vers le Sud-forestier pour travailler dans les plantations de café et de cacao (B. Koné, 2016, p. 28). Outre ces migrations Nord-Sud liées aux cultures d'exportation que sont le café et le cacao, la culture du coton introduite depuis 1962 dans les savanes du nord de la Côte d'Ivoire suscite des migrations du Nord vers le Centre. C'est le cas des migrations vers les départements de Bouaflé et de Yamoussoukro au centre du pays à la faveur de l'introduction du coton dans le système agricole des populations de ces localités à partir de l'année 1974 (S. Y. Koffi, 2011, p. 117).

Parallèlement à ces migrations régionales, la culture cotonnière engendre des migrations intra-régionales. Au Centre de la Côte d'Ivoire, ces migrations internes sont orientées du Nord vers le Sud des Départements de Bouaflé et Yamoussoukro où les conditions écologiques sont favorables à la culture du coton (S. Y. Koffi, 2011, p. 119).

Le nord de la Côte d'Ivoire ne fait pas exception à cette influence des cultures d'exportation sur la structuration démographique intra-régionale. L'étude effectuée par J. Peltre-wurtz et B. Steck (1991, p. 142) sur le coton et la culture attelée dans la région de la Bagoué fait ressortir l'évolution agricole et démographique du village de Syonfan liée aux migrations cotonnières de 1955 à 1978. T.J. Bassett (2002, P. 57) dans une étude à Katiali village situé dans la Sous-préfecture de Niofoin (Département de Korhogo) arrive aux mêmes conclusions. Il écrit que Katiali était un village de 1 800 habitants composés de Sénoufo et Dioula en 1951 et selon un recensement effectué fin 2001, la population de ce village avait doublé et ce, grâce aux migrations cotonnières. Le développement de ces migrations cotonnières dans le nord ivoirien a entraîné des changements dans les destinations des migrants. Ainsi, la Sous-Préfecture de Tiéningboué autrefois qualifié de niveau faible en termes de région réceptrice des migrants sénoufos contrairement au département de Mankono qui était le vrai centre des migrations cotonnières sénoufos (X. Le Roy, 1981, p. 2) devient la nouvelle boucle des migrations cotonnières. J Peltre-Wurtz et B Steck (1991, p. 157) ; S. Y. Koffi (2013, p. 9) soutiennent que ces migrations cotonnières sont suscitées par la raréfaction ou le manque de terres cultivables. C'est dans ce sens que P. Dugué et *al* (2003, p. 2.), indiquent que l'installation des paysans sénoufo originaires du Nord de la Côte d'Ivoire s'explique par leur recherche de terres fertiles pour la culture cotonnière. Mais en ce qui concerne les migrations cotonnières sénoufo dans les Sous-préfectures de Tiéningboué et Marandalah, P. Dugue et *al* (2004, p. 507), indiquent que ces migrations sont liées à la proximité culturelle entre les Sénoufos du Nord et les ethnies d'accueil que sont les Koro et les Wan. Selon B. Alain et P Olivier (2009, p. 2), ces migrations ont pris aussi de l'ampleur parce qu'elles favorisent des processus d'autonomisation des jeunes. Le départ est alors pour de nombreux jeunes hommes, un moyen d'obtenir un emploi rémunéré réduisant la dépendance vis-à-vis des aînés. L'on retient cependant avec R. Francois (2019, p. 5) que les difficultés de production du coton qui ont engendré un boom de l'anacarde à Mankono expliquent les migrations cotonnières sénoufos vers la Sous-Préfecture de Tiéningboué. En fait, à cause de la crise de 2002, il y a eu une déprise cotonnière. Face à cette situation, les producteurs cotonniers ont commencé à remplacer les champs cotonniers par des plants d'anacardiens. Les producteurs sénoufos qui ne sont pas de fait autorisé à planter de l'anacardier ont migré vers Tiéningboué pour trouver de nouveaux espaces de culture.

Comment cette quête de nouvelles terres cotonnières par les Sénoufos migrants impacte-t-elle le paysage agricole de la Sous-Préfecture de Tiéningboué ?

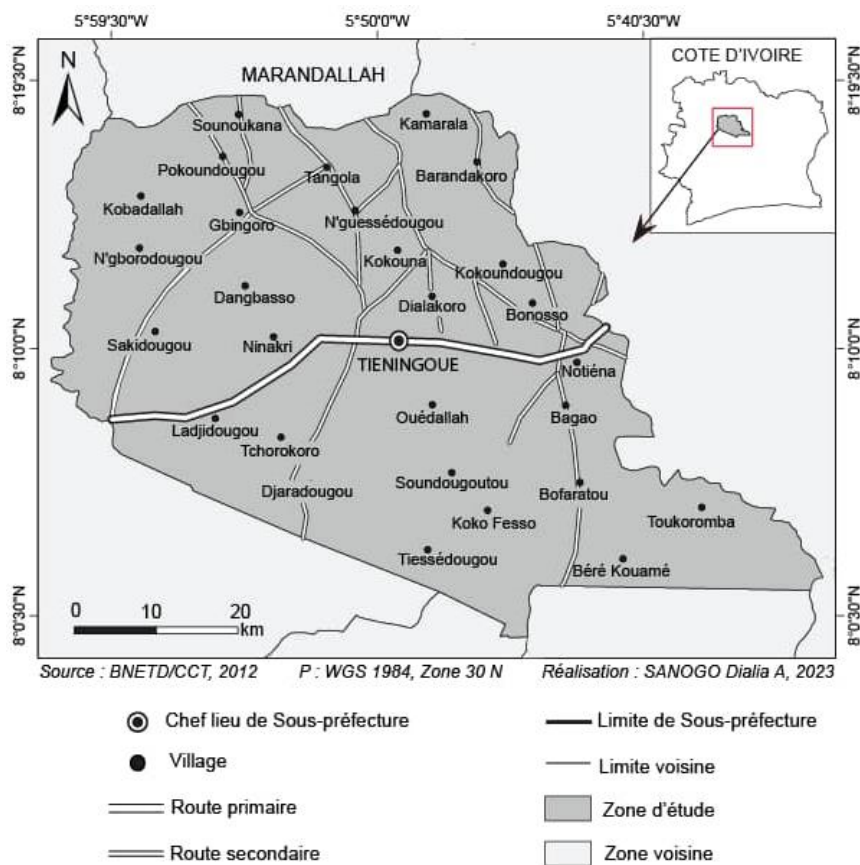
Quels sont les zones de départ et les facteurs de l'essor des migrations cotonnières sénoufo vers Tiéningboué ?

Quelles sont les mutations induites par les migrations cotonnières sénoufo sur la tenure foncière à Tiéningboué ?

Quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux qu'engendrent les migrations cotonnières sénoufo à Tiéningboué ?

1. Matériels et méthodes

Cette étude a été menée à partir d'une enquête dans 7 localités de la Sous-Préfecture de Tiéningboué située au centre-nord de la Côte d'Ivoire (carte 1).



Carte 1 : Localisation de la Sous-Préfecture de Tiéningboué

Le choix des villages retenus pour l'étude obéit à deux critères. Il s'agit du critère géographique et du critère sociologique. Selon le premier critère, la démarche a été fondée sur la localisation géographique des villages dans la Sous-préfectures de Tiéningboué. Ainsi, deux localités ont été choisies hors de l'espace communal de Tiéningboué et deux autres dans l'espace communal. Il s'agit respectivement de Sibirikaha et Tiéniférékaha puis de Siriguikaha et Norlakaha. Du point de vue sociologique, 4 villages et/ou campements Sénoufos dont 2 dans la commune et 2 autres en dehors de la commune ont été retenus. Ces villages coïncident avec ceux précédemment cités. Enfin, 2 villages constitués de Sénoufos et de l'ethnie autochtone Koro ont été choisis. Il s'agit des localités de N'guéssédougou et Dabakalatou. Cette démarche vise à couvrir toute la zone d'étude

et faire ressortir les relations entre ces villages et la ville de Tiéningboué qui constitue la septième localité choisie (carte 2).



Carte 2 : Localisation de la zone d'étude

Tous ces critères retenus pour le choix des villages d'enquête résident dans le fait que le coton constitue un important outil de transformation socio-économique et spatiale de ces villages. L'étude s'est déroulée entre octobre 2022 et novembre 2023. La démarche s'est appuyée sur l'échantillonnage à choix raisonné. L'on a décidé d'interroger 10 producteurs de coton par village, soit un échantillon de 70 paysans auxquels un questionnaire centré sur les raisons de leur migration et les transformations de la tenure foncière a été administré. Dans le détail, 06 producteurs ont été interrogés par villages dans lesquels la population est majoritairement Sénoufo et 04 producteurs par villages dans lesquels les populations autochtones ne sont pas les plus nombreuses. Cette même démarche a été adoptée pour les localités à dominance Koro. En revanche à Tiéningboué les 02 ethnies ont été interrogées à effectif égal pour une question d'équilibrisme car cette localité constitue le point nodal. Le choix des producteurs enquêtés a été fait par commodité mais en fonction de leur appartenance ethnique (tableau 1).

Tableau 1 : Effectif de producteurs enquêtés par villages et/ou campements cotonniers dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué selon leur ethnie

Sous-Préfecture	Village d'enquête	Effectif Sénoufo	Effectif Koro	Effectif total
Tiéningboué	Tiéningboué	05	05	10
	Sibirikaha	06	04	10
	Tiéniférékaha	06	04	10
	Siriguikaha	06	04	10
	Norlakaha	06	04	10
	N'guéssédougou	04	06	10
	Dabakalatou	04	06	10
Ensemble zone d'étude	7	37	33	70

Source : nos enquêtes, 2022

A l'analyse de ce tableau, il ressort que 37 producteurs senoufos soit 53% et 47% de Koro ont été soumis à notre questionnaire dans 7 localités. Les entretiens avec les responsables de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et les conseillers agricoles de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) ont permis d'enrichir les informations recueillies auprès de ces personnes. Les données recueillies ont été traitées à l'aide de logiciels Sphinx et Excel. Les résultats obtenus ont été analysés et discutés.

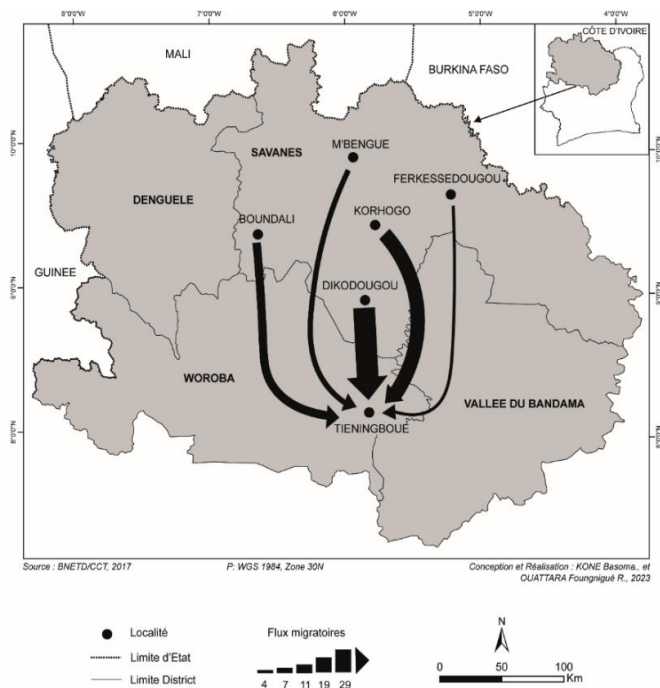
2. Résultats

2.1. Origines et mobiles des dynamiques des migrations cotonnières sénoufos

Après son accession à la souveraineté nationale, les politiques de construction territoriale ont entraîné des dynamiques migratoires du nord vers le sud. Toutefois, le développement de la culture cotonnière a contribué au changement de trajectoires de ces migrations. Dans le cadre de cette étude, l'origine et les dynamiques qui expliquent les migrations cotonnières senoufos vers Tiéningboué ont été élucidées.

2.1.1. Les différentes zones de départ des migrants cotonniers Sénoufos pour Tiéningboué

Une analyse des résultats de cette étude axée sur l'origine et les dates des migrations cotonnières sénoufo dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué fait ressortir que cette zone était une faible zone d'attraction des migrants cotonniers sénoufo pendant les années 1970. Mais à partir du début des années 1980 jusqu'aux années 2000, la destination Tiéningboué est prisée par les migrants sénoufos venus de la région des savanes du nord ivoirien (carte 3).



Carte 3 : Origines et flux des migrants cotonniers senoufos à destination de Tiéningboué

A l’analyse de cette carte, l’on observe que le flux migratoire à destination de Tiéningboué est fait des populations Sénoufos de la région des savanes du nord ivoirien. Selon les résultats de l’étude, les migrants cotonniers Sénoufos viennent majoritairement du Département de Dikodougou 38,57% suivis des Départements de Korhogo 30%, Boundiali 15,71%, M’bingué 10% et Ferkessédougou 5,72%. Plusieurs raisons expliquent ces migrations cotonnières Sénoufo vers la Sous-Préfecture de Tiéningboué.

2.1.2. Les facteurs de départ des Sénoufos de la zone dense de Korhogo vers Tiéningboué

La vulnérabilité importante qui explique le départ des producteurs cotonniers sénoufo de la zone dense de Korhogo est liée à la faiblesse des revenus agricoles. Dans le détail, la proximité de Dikodougou avec la zone de Tiéningboué explique le taux élevé de migrants venus de cette localité (cf carte 3). Quant à Korhogo, les raisons liées à la rareté des terres cultivables consécutive à l’étalement de la ville sont évoquées par les migrants. La faiblesse du taux de migrants des autres localités s’explique par leur éloignement de Tiéningboué. Au cours de cette étude, la faiblesse des rendements agricoles en général et en particulier celle du coton ainsi que la rareté des terres cultivables ont meublé principalement le discours des producteurs pour justifier leur migration (figure 1).

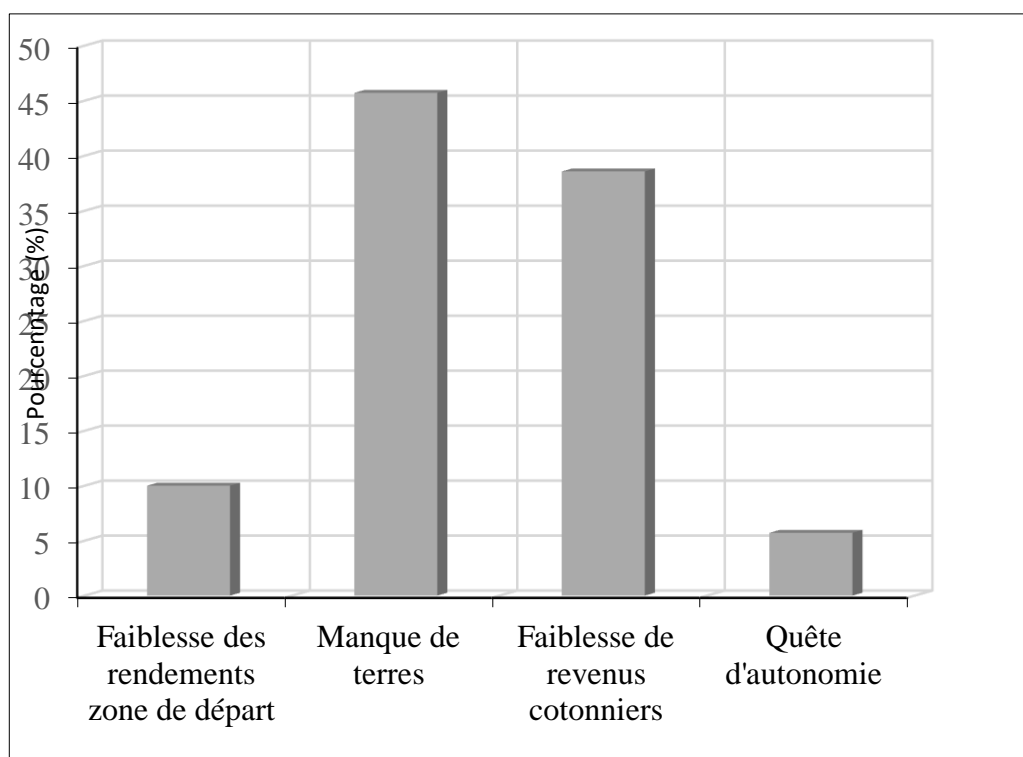


Figure 1 : Les dynamiques à l'origine des migrations cotonnières sénoufos

Source : Nos enquêtes, 2023

Au regard de cette figure, il ressort que 45% des départs des sénoufos du bassin cotonnier des savanes du nord ivoirien sont liés aux maques de terres fertiles. Cette pauvreté des terres engendre une faiblesse des rendements et des revenus qui expliquent respectivement 9% et 37% les mobiles des départs. Ces migrations s'expliquent enfin par le processus d'autonomisation dont les jeunes font preuve pour réduire leur dépendance des aînés. Dans cette étude, 4% des migrants sont concernés par cette raison de départ pour la Sous-préfecture de Tiéningboué.

2.2. Les facteurs d'accueil des migrants cotonniers Sénoufos à Tiéningboué

Pour comprendre les migrations cotonnières sénoufos vers la Sous-Préfecture de Tiéningboué il faut convoquer plusieurs aspects dont la tradition agricole des populations de Tiéningboué, les caractéristiques climatiques, la disponibilité foncière, la proximité géographique avec les zones de départ et surtout la souplesse du mode d'accès à la terre.

2.2.1. Les caractéristiques agro-climatiques de la Sous-Préfecture de Tiéningboué, un facteur de convoitise de la zone

La Sous-préfecture de Tiéningboué restée à l'abri des vagues de migrations cotonnières jusqu'au début des années 1980 constitue une opportunité foncière pour la culture de coton. En effet, le peuple Koro (autochtone) de Tiéningboué est une population traditionnellement agricole. Mais ils cultivaient avant l'arrivée des migrants sénoufos le manioc, la banane et l'igname. La disponibilité foncière favorisait ces types de cultures qui nécessitent une nouvelle défriche chaque année. Ainsi, les terres étaient mises en jachère. Les premiers sénoufos de tradition agricole arrivées dans la zone dans les années 1980, se voyaient octroyer les parcelles mises en jachère pour exercer leurs

activités agricoles et principalement le coton. Cette disponibilité foncière corroborée à la souplesse d'accès à la terre a boosté les migrations vers Tiéningboué (figure 2).

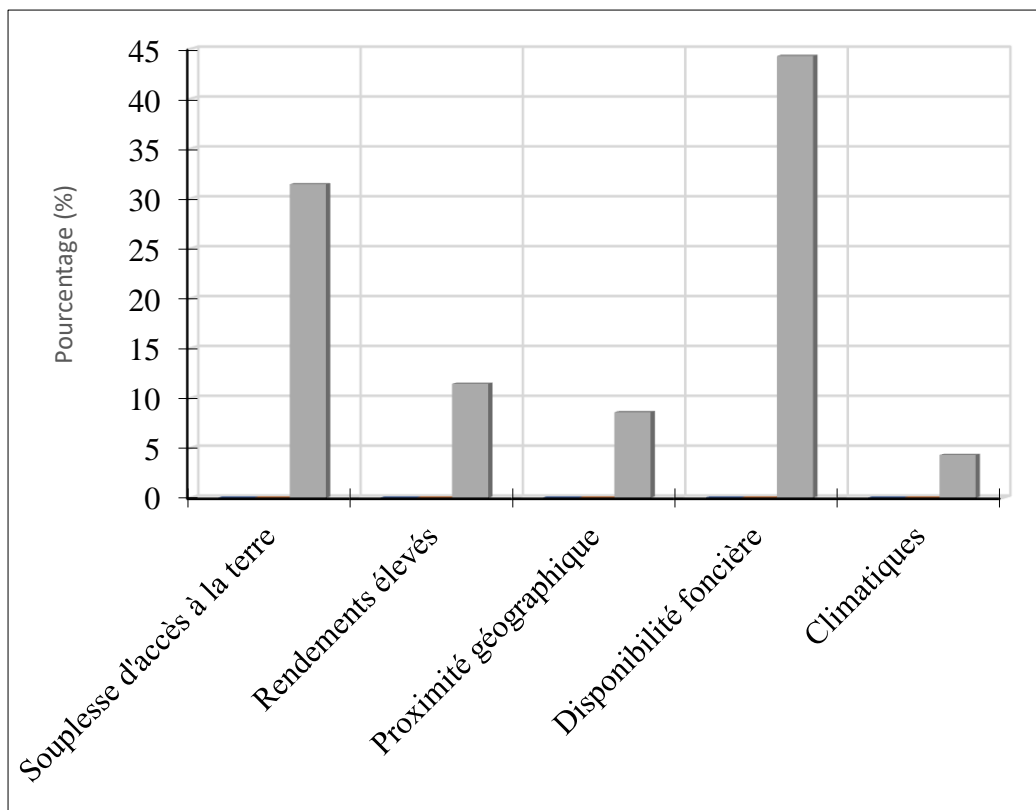


Figure 2 : Les facteurs d'accueil des migrants cotonniers à Tiéningboué

Source : Nos enquêtes, 2023

A l'analyse du tableau, l'on note que 44% des senoufos ont migré vers la zone de Tiéningboué grâce à la disponibilité foncière de la zone contre 31% pour des raisons liées à la souplesse d'accès à la terre. Compte tenu des rendements élevés obtenus grâce à la fertilité des terres, 11% des producteurs ont opté pour la destination Tiéningboué pendant que 8% y ont migré en raison de la proximité de Tiéningboué et leur village d'origine quand 4% évoquent les dispositions climatiques favorables (Tableau 2).

Tableau 2 : La répartition de la pluviométrie de Tiéningboué en lien avec le calendrier cotonnier

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Pluie (mm)	00	18.2	26.1	10.5	98.17	157.4	216.2	276.6	205.2	23.1	09	00	
Nombre jours	00	01	02	03	05	09	11	18	14	05	01	00	
Calendrier coton													

Source : CIDT, 2022

Au regard de ce tableau, il ressort que la Sous-Préfecture de Tiéningboué obéit aux caractéristiques du climat tropical sec à deux saisons. Une saison des pluies qui part du mois d'avril à celui d'octobre et une saison sèche de novembre à mars. Le recoupement de ce calendrier pluviométrique coïncide bien avec la production cotonnière de sa date de semi à sa récolte. Du mois de juin à celui d'octobre le coton a besoin de pluie pour son développement. Pendant ce temps, il pleut à Tiéningboué. La fin des pluies coïncide à son tour avec le début des récoltes et la vente du coton graine. Le cotonnier se développe bien sous des précipitations comprises entre 700 et 1 200 mm de pluie. A Tiéningboué, elles sont comprises entre 800 et 1 249 mm.

2.2.2. La proximité de la zone d'accueil avec celles des migrants cotonniers, un facteur explicatif de la ruée vers Tiéningboué

L'une des dynamiques à l'origine de l'importance des migrations vers la Sous-Préfecture de Tiéningboué est sa proximité géographique avec les zones de départ en général et en particulier Dikodougou. Situé à 130 Km du Département de Dikodougou, la proximité du centre-ouest et celui du Nord a permis le choix de Tiéningboué par 90% des migrants venus de Dikodougou. Cette destination est un avantage pour les migrants Sénoufo car elle réduit non seulement les coûts de transport mais aussi leur permet de garder des liens solides avec leur milieu d'origine au travers des allers et retours. En fait, l'une des caractéristiques culturelles du peuple sénoufo ce sont les cérémonies funéraires auxquelles presque obligation est faite d'y assister. Or ce sont des cérémonies qui se font fréquemment. La Sous-préfecture de Tiéningboué étant à la lisière de la région de Korhogo devient une destination privilégiée. Ainsi, 70% des migrants interrogés estiment que l'on garde un pied dans son village et cultive tranquillement son champ à Tiéningboué qui offre des conditions d'accès souples à la terre.

2.2.3. Un mode d'accès à la terre favorable à l'arrivée des migrants cotonniers sénoufo

A Tiéningboué, le patrimoine foncier du peuple Koro est basé sur le système patrilinéaire dans lequel, la terre se transmet par héritage dans chaque grande famille. Dans la conscience collective de ce peuple, la terre considérée comme un don de Dieu ne doit être refusée à personne. Toutefois, son accès et son usage doivent obéir à des règles et principes. Il s'agit par exemple pour tout acquéreur d'une portion de terre de s'acquitter symboliquement d'un poulet ou d'un cabri accompagné de quelques noix de cola. Cette souplesse dans l'octroi de terre cultivable a meublé les conditions d'installation des premiers migrants cotonniers sénoufo à Tiéningboué. C'est ainsi que les premiers migrants sénoufos obtenaient presque gracieusement les portions de terre dès leur arrivée (figure 3).

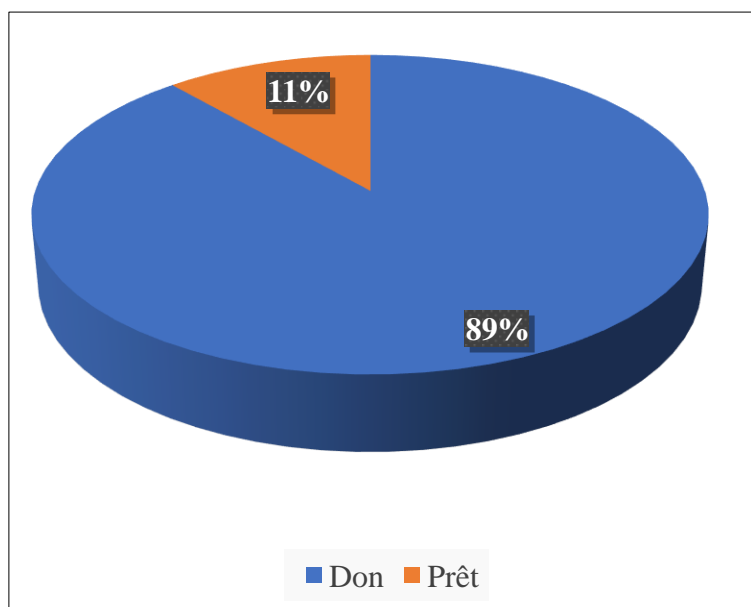


Figure 3 : Mode d'accès à la terre des premiers migrants sénoufos

Source : Nos enquêtes, 2023

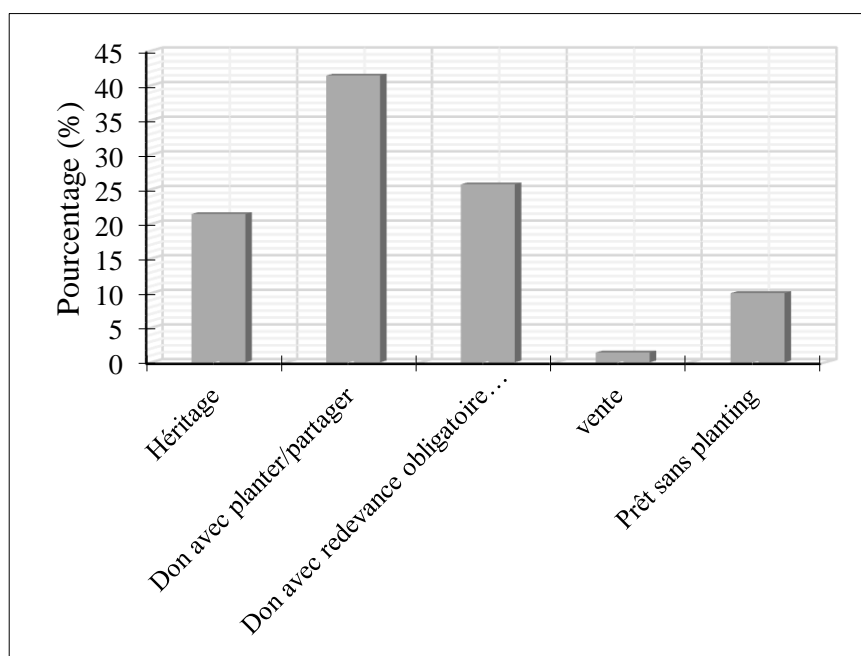
A l'analyse, l'on remarque que deux modes ont meublé l'accès à la terre des premiers migrants sénoufos à la fin des années 1970. Il s'agit du don simple dont 89% ont obtenus des parcelles et du prêt avec 11% des producteurs. Dans l'implémentation de ces dispositions, les migrants devaient s'abstenir d'aller dans leur champs les jours de repos obligatoires que sont le lundi (génies protecteurs des champs) et le vendredi (prière musulmane) durant lesquels aucune personne résidant dans le village ne doit travailler au champ. De plus, il leur était interdit l'abattage de certaines espèces d'arbres telles que le « néré » et le karité à cause de leurs fruits qui rentrent dans les mets des populations. De même, la pratique des cultures pérennes leur était interdite. Toutefois, le responsable des migrants (chef de campement) accueille l'arrivée d'autres familles de migrants tant que la terre qui lui a été confiée par les autochtones est suffisante. Ce mode d'accès à la terre a disparu dans le temps avec l'arrivée massive des migrants cotonniers sénoufos. La présence massive des migrants cotonniers a suscité des mutations dans l'acquisition de la terre dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué.

3. Les transformations de la tenure foncière dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué

L'introduction de la pratique cotonnière dans les systèmes de production entraîne une transformation de la tenure foncière à Tiéningboué. En effet, les règles anciennes qui prescrivaient le contrôle communautaire des terres ont subi une transformation à la suite de l'arrivée massive des migrants cotonniers sénoufo dans la Sous-préfecture de Tiéningboué. La raison principale de cette transformation du mode d'accès à la terre est l'intérêt que les migrants ont pour la pratique de l'anacardier. Le fait que les allochtones sénoufos se disent chefs de campement et disposent de vaste superficie des terres sur lesquelles ils pratiquent l'activité cotonnière qu'ils associent avec l'anacarde suscite une autre stratégie d'acquisition des terres dans la Sous-préfecture. Il s'agit par exemple du planter/partager. Avec donc l'intérêt croissant que les producteurs ont pour la pratique de la noix de cajou, les propriétaires terriens autorisent les producteurs sénoufos à planter l'anacardier sur une partie de l'espace qui leur est donné mais en retour la récolte est partagée en part égale entre le propriétaire et le migrant. Le don de terre autrefois prisé subi une évolution dans son application. De façon explicite, un propriétaire terrien qui donne par exemple 05 ha à un

KONE Basoma

migrant, lui autorise de planter l'anacarde sur 01 ha. La production issue de cette parcelle est partagée entre le propriétaire et l'acquéreur. Une autre forme d'accès à la terre est le don suivi de journées obligatoire de travaux sur le champ du propriétaire ainsi que des présents en nature ou en espèce compris entre 10 000 et 25 000FCFA (figure 4).



Source : Nos enquêtes, 2023

Figure 4 : mode d'accès à la terre après l'arrivée massive des migrants cotonniers sénoufos

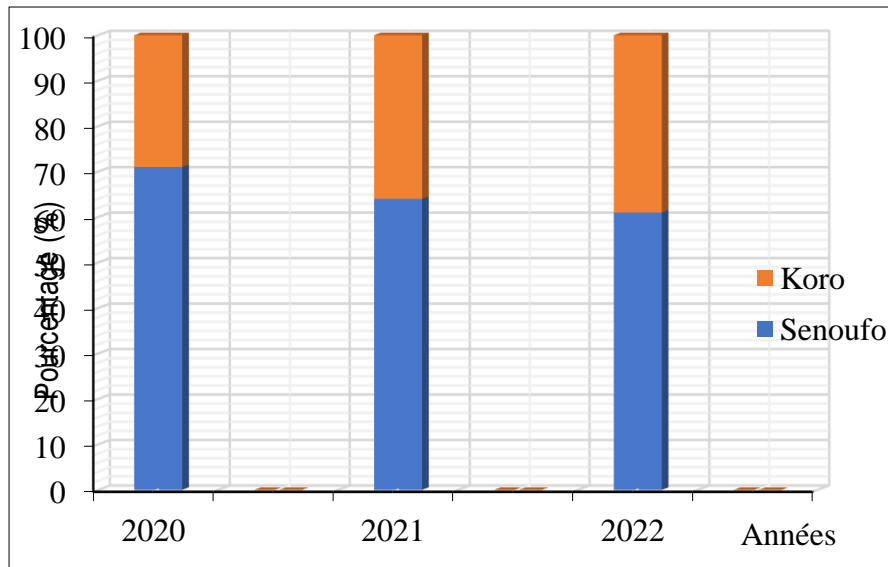
Au regard de cette figure, l'on constate l'apparition de nouveaux modes d'accès à la terre après l'arrivée des migrants sénoufos. Il s'agit du planter / partager, don avec redevance obligatoire sans planting et même l'accès des sénoufos à la terre par héritage. L'une des conséquences de cette transformation de la tenure foncière est la modification de l'occupation du sol.

4. Les transformations spatiales engendrées par les migrations cotonnières Sénoufos

Les migrations cotonnières sénoufos transforment profondément le paysage agricole de la Sous-Préfecture de Tiéningboué. Cette mutation met en évidence le mode d'occupation et d'exploitation du sol au travers l'extension des superficies cultivées ainsi que la morphologie de l'habitat.

4.1. Des superficies cotonnières de plus en plus croissantes, un fait lié aux migrations cotonnières Sénoufos

Une analyse de l'emprise de l'espace agricole montre une augmentation considérable et disséminée des superficies cultivées. Les superficies cotonnières sont passées de 14 021 ha en 2016 à 14 202 ha en 2018 puis à 15 302 ha en 2021 dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué (CIDT, 2022, p. 1). Dans le détail, cette évolution des superficies cotonnières est observable dans les villages d'enquête et par frange de la population (Figure 5).



Source : nos enquêtes, 2023

Figure 5 : Evolution des superficies cotonnières par frange et par village de 2020 à 2022

Il ressort de l'analyse des données de ce tableau une évolution des superficies cotonnières de 785 ha en 2020 à 836 ha en 2022. La part des superficies cotonnières senoufos constitue la plus importante. Ces superficies sont passées de 475 à 593 ha de 2020 à 2022 contre 310 et 243 soit une augmentation de 118 ha contre 67 ha. Ces chiffres montrent l'importance des sénoufos en termes d'occupation du sol ainsi que leur rôle dans les nouveaux défrichements qui concourent à la destruction du couvert végétal de Tiéningboué.

4.2. Les migrants cotonniers senoufos, des catalyseurs de la destruction du couvert végétal

Dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué, le vieillissement des parcelles culturales ainsi que l'exigence de nouvelles terres cultivables par la culture de l'igname emmènent les producteurs à défricher de nouvelles parcelles presque chaque 2 ans. Les producteurs procèdent ainsi à l'abattage des arbres et arbustes, à leur mise à feu et à l'usage d'herbicides pour le désherbage. Un tel système entraîne la disparition des forêts, la dégradation des sols et la pollution de l'air (photo 1).



-652553,13 908858,01

Photo 1 : Défrichement d'une parcelle sur brûlure à Norlakaha
Prise de vue, KONE B, 2022

Cette technique de défrichage est récurrente dans la sous-préfecture de Tiéningboué. Selon les résultats de l'étude l'ampleur de cette pratique est liée aux migrations cotonnières sénoufos (tableau 3).

Tableau 3 : Estimations de la part des sénoufos dans les nouvelles défriches 2021-2023

Année	2021					2022					2023				
	Total	S	%	K	%	Total	S	%	K	%	Total	S	%	K	%
Tiéningboué	21	16	76	05	24	09	06	67	03	33	15	09	60	06	40
Sibirikaha	05	05	100	00	00	12	10	83	02	17	08	06	75	02	25
Tiéniférékaha	07	05	71	02	29	18	05	28	13	72	23	18	78	05	22
Siriguikaha	09	06	67	03	33	00	00	00	00	00	04	01	25	03	75
Norlakaha	00	00	00	00	00	11	04	36	07	64	16	12	75	04	25
N'guéssédougou	13	09	69	04	31	20	09	45	11	55	18	13	72	05	28
Dabakalatou	19	15	79	04	21	19	12	63	07	37	14	05	34	09	64
Zone d'étude	74	56	76	18	24	89	46	52	43	48	98	64	65	34	35

Source : nos enquêtes, 2023 NB : S pour sénoufo et K pour Koro

A l'analyse des données du tableau, il ressort que sur 261 ha défrichés de 2021 à 2023, 166 ha soit 64% sont le fait de migrants cotonniers sénoufos contre 36% pour les Koro. Cet état de fait s'explique non seulement par l'arrivée continue des migrants mais également leur volonté d'étendre leurs superficies cotonnières. Cette dynamique de l'occupation spatiale axée sur l'extension disséminée des superficies agricoles suscite la création de nombreux campements sénoufos dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué

4.3. L'émergence des campements dans le paysage agraire de Tiéningoué, un fait lié à l'arrivée des migrants sénoufos

L'aspect physique et structurel des campements de cultures fait ressortir l'organisation de l'habitat sénoufo. Dans ce paysage, l'on observe des maisons en terre battue couverte de chaumes. La caractéristique originale qui fait penser au pays sénoufo est la présence des greniers de forme ronde et à toiture de chaume conique (photo 2).

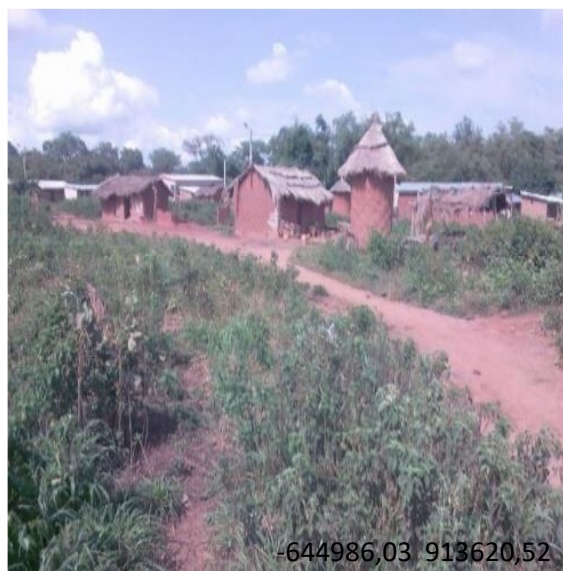
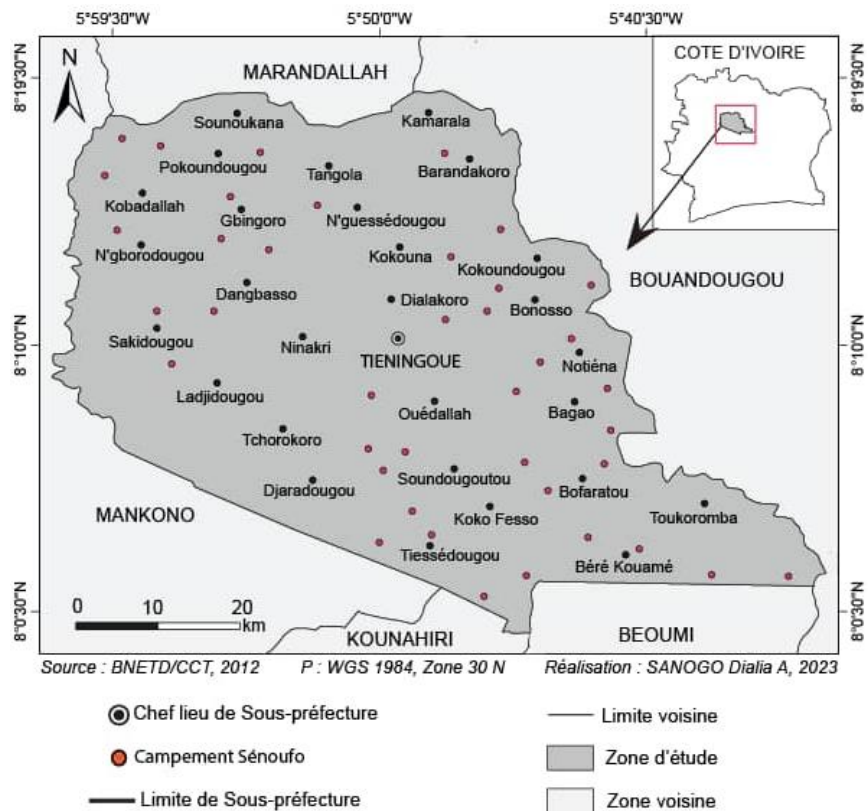


Photo 2 : un campement senoufo à Siriguikaha

Prise de vue : KONE B, 2022

Au cours de cette enquête, l'une des remarques les plus édifiantes est la présence de campements de culture au travers toute la zone d'étude. Ce processus suit son cours avec l'agrandissement des campements existants. L'augmentation des migrants cotonniers et leur répartition géographique a entraîné la création jusqu'à ce jour de 40 campements (carte 4).



Carte 4 : Campements de culture senoufos dans la Sous-Préfecture de Tiéningoué

L'analyse de la carte montre une prolifération des campements de culture sénoufos dans la Sous-préfecture de Tiéningoué. Cet état de fait appuyé par l'extension des superficies agricoles fait de la question foncière une situation problématique à Tiéningoué.

4.4. Recrudescence de conflits fonciers à Tiéningoué, un fait lié aux migrations senoufos

L'une des préoccupations majeures des populations de la Sous-Préfecture de nos jours est la recrudescence des conflits liés au foncier. L'élément catalyseur de ces rapports conflictuels entre les migrants et les autochtones ainsi qu'entre les migrants senoufos eux-mêmes est l'engouement qu'ont les producteurs pour l'anacardier. Deux faits expliquent cette ruée vers la pratique de l'anacardier. Il s'agit du prix bien revalorisant de cette culture qui était de 500 FCFA le kg contre 300FCFA pour le coton. Deuxième élément, l'anacardier est marqueur d'espace et gage d'une transmission d'héritage. Ce système d'occupation pérenne de l'espace n'est pas du goût des propriétaires terriens. En conséquence, de nombreux conflits qui brisent la cohésion sociale voient le jour (tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des conflits par frange sociale 2020 à 2023

Année	2021					2022					2023				
	Total	SS	%	KS	%	Total	SS	%	KS	%	Total	SS	%	KS	%
Tiéningboué	02	00	00	02	100	06	01	17	05	83	04	00	00	04	100
Sibirikaha	00	00	00	00	00	02	00	00	02	100	01	00	00	01	100
Tiéniférékaha	03	1	33	02	67	04	02	50	02	50	03	01	33	03	67
Siriguikaha	01	00	00	01	100	03	00	00	03	100	00	00	00	00	00
Norlakaha	02	02	100	00	00	00	00	00	00	00	01	00	00	01	100
N'guéssédougou	04	01	25	03	75	02	02	100	00	00	05	01	20	04	80
Dabakalatou	03	00	00	03	100	05	01	20	04	80	06	01	33	04	67
Zone d'étude	15	04	27	11	73	22	06	27	16	73	20	03	15	17	85

Source : Nos enquêtes, 2023 NB : SS conflits entre sénoufo et KS conflits entre Koro et sénoufos

A l'analyse, il ressort que de 2021 à 2023, la Sous-Préfecture de Tiningboué a connu 57 cas de conflits fonciers. Ces conflits opposent non seulement les migrants sénoufos aux Koro mais aussi les sénoufos eux-mêmes. Selon les résultats de l'enquête, 23% de ces conflits opposent les sénoufos et 77% opposent les Koro aux sénoufos. Dans le détail, l'on constate que la plupart de ces conflits se passent dans les villages Koro qui accueillent les migrants. Il s'agit des villages de N'guéssédougou, Dabakalatou puis de Tiéningboué. La raison principale, c'est que les sénoufos rurent des règles et principes fixés pour l'accès à la terre. Malgré ces conflits qui entraînent une dégradation du climat agricole de Tiéningboué, l'étude indique que les migrations concourent à l'amélioration des revenus des populations.

5. Les transformations socio-économiques du paysage agricole de Tiéningoué une conséquence des migrations cotonnières sénoufos.

Une analyse des transformations socio-spatiales des migrations cotonnières sénoufos indique qu'elles sont de nature à mettre en péril l'équilibre socio-spatial de la Sous-Préfecture de Tiéningboué. Toutefois, ces migrations représentent un atout économique majeur pour cette zone. Elles ont des répercussions favorables sur les techniques de culture.

5.1. Une adoption croissante de la culture attelée et des intrants

L'une des transformations majeures des migrations cotonnières sénoufos à Tiéningboué est l'adoption massive et croissante de la culture attelée. La culture attelée qui est une innovation de la CIDT dans le bassin cotonnier des savanes du nord ivoirien se compose d'une paire de bœufs, d'une charrue et d'un jouc. Cette technique qui favorise l'amélioration des conditions de travail et des revenus emploie deux à trois personnes (photo 3).



Photo 3 : Pratique de la culture attelée à Tiéniférékaha
Prise de vue KONE B, 2022

Selon les résultats de l'enquête, 80% des producteurs estiment que l'adoption et le succès de cette technique agricole est liée aux migrants senoufos qui traditionnellement la pratiquaient dans leur village d'origine. Quant aux intrants qui ont un franc succès, ils sont issus de l'amélioration des progrès de la cotonculture. L'adoption de ces deux techniques agricoles favorisent l'amélioration des revenus des producteurs.

5.2. L'importance économique des migrants cotonniers senoufos dans la sous-Préfecture de Tiéningboué

Le dynamisme économique favorisé par les migrations cotonnières senoufos se manifeste au travers l'amélioration des revenus des producteurs, de leur habitat puis la réalisation des infrastructures socio-collectifs. Dans le cadre de cette étude, l'importance des migrants senoufos est perceptible au travers les productions et les revenus issus de la cotonculture dans les villages (tableau 5).

Tableau 5 : Production cotonnière (tonnes) par frange de producteurs 2020 à 2022

Année	2020					2021					2022				
	Total	S	%	K	%	Total	S	%	K	%	Total	S	%	K	%
Tiéningboué	83,7	47,3	57	36,4	43	90,6	56,7	63	33,9	37	116,4	78,2	67	38,2	33
Sibirikaha	154,2	75,2	49	79	51	152,9	95,8	63	57,1	37	153,5	105,3	69	48,2	31
Tiéniférékaha	162,5	106,6	66	55,9	44	219,9	131,5	60	88,4	40	215,8	149,5	69	66,3	31
Siriguikaha	159,5	88,4	55	71,1	45	167,9	114,3	68	53,6	32	192,5	132,7	69	59,8	31
Norlakaha	182	132,6	73	49,4	27	165	123,7	75	41,3	25	186	133,4	72	52,6	28
N'guéssédougou	128,3	83,2	65	45,1	35	120,5	76,3	63	44,2	37	123,4	88,9	72	34,5	28
Dabakalatou	153,6	87	57	66,6	43	140,1	81,6	58	58,5	42	140,1	101,4	72	38,7	28
Zone d'étude	1 023,8	620,3	61	403,5	39	1 057,2	680,2	64	377	36	1 127,7	789,4	70	338,3	30

Source : nos enquêtes, 2023

NB : S pour sénoufo et K pour Koro

Au regard des données du tableau, il ressort que la part des producteurs sénoufos dans la production totale est la plus élevée. Sur une production totale de 3 208,7 T, la part des sénoufos s'élève à 2 089,9 T soit 65% de la production. Cette importance de la production des sénoufos est observable dans tous les villages enquêtés. Cet état de fait s'explique par le fait que l'activité cotonnière qui est la principale spéculation de la zone est la principale culture des sénoufos. Le sénoufo cultive en moyenne 7 ha contre 2 ha pour les autochtones Koro. Cet écart s'explique par l'adoption massive de la pratique de l'anacardier qui est une culture pérenne. Cette culture marqueur d'espace est interdite aux migrants. Les sénoufos n'étant pas propriétaire terrien ne peuvent dans ce contexte pratiquer cette culture. En conséquence, ils s'investissent davantage dans la culture de coton pour améliorer leurs revenus (tableau 6).

Tableau 6 : Revenus bruts (en milliers) par frange de producteurs par village 2020 à 2022




Année	2020			2021			2022		
	Total	S	K	Total	S	K	Total	S	K
Tiéningboué	25110	14190	10920	28980	17010	11970	34920	23460	11460
Sibirikaha	46260	22560	23700	45870	28740	17130	46050	31570	14480
Tiéniférékaha	48750	31980	16770	65970	39450	26520	64740	44850	19890
Siriguikaha	47850	26520	21330	50370	34290	16080	57750	39810	17940
Norlakaha	54600	39780	14820	49500	37110	12390	55800	40020	15780
N'guéssédougou	38490	24960	13530	36150	22890	13260	37020	26670	10350
Dabakalatou	46080	26100	19980	42030	24480	17550	42030	30420	11610
Ensemble zone	307140	186090	121050	317160	204060	113100	338190	236820	101370

Source : nos enquêtes, 2023

NB : S pour sénoufo et K pour Koro

A l'analyse des données de ce tableau, l'on note que le poids économique des migrants sénoufos est plus élevé que celui des Koro dans les villages. Pendant que les revenus cotonniers des migrants sénoufos augmentent, ceux des Koro diminuent. Ces revenus sont passés de 61% à 70% pour les sénoufos alors ceux des Koro ont baissé de 39% à 30%. Les sénoufos engrangent 65% des revenus cotonniers de la zone d'étude contre 35% pour les Koro. Toutefois, le coton constitue une source de valorisation de ces deux peuples susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations de Tiéningboué. Mais à part quelques petites réalisations dans la ville de Tiéningboué, l'on assiste à une externalisation des revenus cotonniers des producteurs sénoufos qui du reste impactent très peu le développement de Tiéningboué (planche photos).

Planche 1 : Comparaison spatiale de quelques réalisations des migrants sénoufos

<p>A</p>  <p style="text-align: center;">-650753,96 912297,60</p> <p style="text-align: center;">Fabrique de charrues réalisée par un producteur Sénoufo à Tiéningboué lieu d'accueil</p>	<p>B</p>  <p style="text-align: center;">-666417,32 908752,18</p> <p style="text-align: center;">Maison d'un producteur Sénoufo à Tiéningboué ; lieu d'accueil</p>
<p>C</p>  <p style="text-align: center;">-559527,70 943005,20</p> <p style="text-align: center;">Maison d'un migrant Sénoufo à Prémaforo, son village d'origine Korhogo</p>	

Prise de vue : KONE B, 2023

Au regard de ces trois images, il ressort que les migrants sénoufos investissent très peu dans leur zone d'accueil. La plupart de leurs réalisations se font dans leur village d'origine toute chose qui n'est pas de nature à booster le développement socio-économique de Tiéningboué.

6. Discussion

Cette étude fait ressortir les transformations socio-spatiales liées aux migrations cotonnières sénoufos dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué. D'emblée, elle établit les facteurs de départ des migrants des savanes du nord ivoirien puis justifie le choix de la zone de Tiéningboué. X. Le Roy.

(1981, p. 8) indique que la culture de coton est le moteur de ces migrations. P. Dugue et al, 2003, p. 505) abondent dans le même sens en indiquant que dans les exploitations des migrants sénoufo pour la plupart, le coton représente environ 45 % de la surface cultivée et l'igname qui constitue la deuxième culture de vente après le coton représente 22 % de l'assolement. Le coton constitue la principale source de revenus de ces populations du nord ivoirien (B. KONE 2016, p. 8). Mais avec la faiblesse des rendements liée aux contraintes climatiques les populations des savanes du nord ivoirien migrent vers d'autres régions plus favorables à l'activité cotonnière. X. Le Roy (1981, p. 8) souligne à ce propos que Tiéningboué autrefois, qualifié de seconde zone des migrations cotonnières sénoufos est une destination prisée depuis les années 1980 grâce à sa disponibilité foncière et les modes d'accès à la terre. Fort à ce propos, P. Dugué et al, (2003, p. 507) notent que dans une région où le nombre de paysans migrants reste faible, le prêt de la terre ne fait pas l'objet de transaction financière. Ainsi, parfois plusieurs centaines d'hectares, sont concédés, à un seul chef de campement sénoufo. A. P. Yéo (2021, p. 48) affirme par ailleurs que le choix porté sur la localité de Tiéningboué s'explique par sa proximité géographique avec les zones de départ. Le cotonculteur garde ainsi un pied dans sa région d'accueil et l'autre pied dans son village d'origine. L'une des conséquences de ces migrations cotonnières sénoufos selon les résultats de l'étude est la transformation de la tenure foncière. Du prêt de terre dans les années 1980, les modes d'accès à la terre tendent vers une marchandisation avec les redevances obligatoires et le planter /partager. Au-delà de cette mutation dans les modes d'accès à la terre, l'étude révèle une nouvelle occupation spatiale au travers la prolifération des campements de culture sénoufos. X. Le Roy (1981, p8) note que de quelques campements dans les années 1970, la Sous-préfecture de Tiéningboué est émaillée par plusieurs campements. Cette population sénoufo au-delà de la rente foncière qu'elle procure aux propriétaires terriens constitue un moyen efficace pour développer l'économie locale (P. Dugue et al, 2003, p. 507). C'est pour cela que (B. Alain et O. Pliez 2009, p. 7) indiquent que les migrations sont une stratégie de diversification des ressources.

Cependant, les résultats de l'étude indiquent que les migrations cotonnières sénoufos concourent à la dégradation de l'environnement au travers l'extension des superficies emblavées, les nouvelles défriches sur brûlure. De même, l'on note une externalisation des revenus cotonniers. Les producteurs investissent près de 60% de leurs revenus dans leur lieu d'origine. Cette assertion ne trouve pas l'adhésion de S. Y. Koffi (2013, p. 316) qui affirme que les revenus des migrations cotonnières Burkinabè permettent aux migrants de s'équiper et de prendre soins de leurs familles.

Conclusion

Comme l'on peut le constater, les migrations cotonnières Sénoufos dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué engendrent une transformation de la tenure foncière. Le mode d'acquisition autrefois basé à 89% sur le don simple assorti de quelques journées de travail dans le champ du propriétaire terrien avec à l'appui quelques présents en nature, l'on se trouve aujourd'hui à 41% de planter/partager, 25% de don avec redevance obligatoire sans planting d'arbres et 21% d'héritage comme mode d'accès à la terre. Cette mutation entraîne une modification de l'occupation du sol au travers l'extension des superficies emblavées qui sont passées de 785 à 836 ha de 2020 à 2022 avec une part élevée des sénoufos de 475 à 593 ha de 2020 à 2022 contre 310 et 243 soit une augmentation de 118 ha contre 67 ha. De 2021 à 2023, les nouvelles défriches des migrants sénoufos sont passées de 56 à 64 ha. Ces nouveaux défrichements militent en faveur de la destruction du couvert végétal et de l'environnement. De même, une prolifération de campements Sénoufos s'observe dans la zone. L'on est passé de 05 campements sénoufos dans les années 1970 à 37 au cours des années 1980 puis à 41 campements dans les années 2000. Cette dynamique de l'occupation spatiale suscite des conflits dans l'accès et l'usage des sols. Les résultats de l'enquête indiquent 57 cas de conflits dont 23% entre les migrants sénoufos et 77% entre sénoufos et autochtone Koro.

Malgré ce tableau presque sombre, les résultats de l'enquête indiquent que les migrations cotonnières senoufos participent à l'amélioration des revenus des populations de Tiéningboué. Les revenus bruts des producteurs sont passés de 307 140 000 à 338 190 000 FCFA de 2020 à 2022. Les migrants sénoufos génèrent 65% de ces revenus cotonniers contre 35% pour les Koro. Les résultats de l'étude indiquent que cette importance économique des migrants profite peu au développement de la Sous-Préfecture de Tiéningboué car l'on constate une externalisation de près de 60% de ces revenus.

Références Bibliographiques

ALAIN Bonnassieux et OLIVIER Pliez., 2009, « Migrations africaines : les raisons du départ ? » Café géographique à Toulouse, <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/CR-Migrations-africaines-25.11.09.pdf>, (29/04/2021).

BASSETT Thomas J, 2002, *Le coton des paysans. Une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1999)*, Collection A travers champs. Paris, IRD éditions.

CIDT, DR Mankono, 2022, KABLAN J, Zone de Tiéningboué, T2, synthèse de la position de l'encadrement.

DUGUE Patrick et al, 2003, « Le coton, la plantation et le troupeau dans le sud du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire. Comment concilier les objectifs des différents groupes de producteurs et la gestion des ressources naturelles ? » Actes du colloque international Umr Sagert, 25-27 février 2003, Montpellier, France https://agritrop.cirad.fr/516789/1/document_516789.pdf, (20/04/2021).

DUGUE Patrick et al, 2004, « Organisation sociale et usage des ressources, Production agricole et élevage dans le centre du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire Développement économique, gestion des ressources naturelles et conflits entre acteurs » CIRAD, <https://agritrop.cirad.fr/523212/1/523212.pdf>, (20/04/2021).

FRANCOIS Ruf, et al, 2019, « Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao

KONE Basoma, 2016, « Culture cotonnière et développement dans le Département de Tengrela (nord de la Côte d'Ivoire) », thèse unique de doctorat, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody.

KOFFI Simplicie Yao, 2011, « Etude géographique de la culture du coton dans la zone forestière du centre-Bandaman : les cas de Bouaflé et de Yamoussoukro », Thèse unique, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody.

KOFFI Simplicie Yao, 2013. « Economie cotonnière, migrants burkinabè et gestion des ressources foncières à Bouaflé centre-ouest de la Côte d'Ivoire » In : Giovanni Carlo Bruno, Immacolata Caruso et Bruno Vendito (Dir), *Human mobility ; Migration from an European and African viewpoint*, ISBN 9788849840681, Soveria Mannelli, Rubbertino Editore, p. 299-318.

LE ROY Xavier, 1981, « Migrations cotonnières sénoufos, premiers résultats », ORSTOM, Ministère du plan et de l'industrie, centre de petit Bassam.

PELTRE-WURTZ Jacqueline et STECK Benjamin, 1991, *Les charrues de la Bagoué : gestion paysanne d'une opération cotonnière en Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Paris.

YEO Pehe Alexandre, 2021, « Migrations cotonnières sénoufos et accès à la terre dans la Sous-Préfecture de Tiéningboué, Mémoire de Master, UPGC, Korhogo.